

« N'AYONS L'AIR DE RIEN » / LETTRE OUVERTE ou MANIFESTE

L'UTOPIE FONDATRICE :

Conditionnés à produire des spectacles et à entretenir l'espoir que ces productions coïncideront avec le marché de la diffusion de la danse contemporaine, nous nous sommes tous engagés dans cette croyance utopique d'une réussite marchande improbable.

Au-delà du fait que cette espérance, bâtie sur la volonté d'être élu aux dépens du plus grand nombre, participe à des principes philosophiques et politiques dont je me méfie, elle est tout à fait irréaliste.

En effet, hormis quelques structures très institutionnalisées, et quelques autres rares exceptions, souvent très éphémères, en proie aux phénomènes de mode, les pièces chorégraphiques sont peu diffusées.

Et si, d'évidence, les programmations ne représentent pas, ou plus, tous les courants actuels de la recherche chorégraphique, elles ne représentent pas non plus tous les publics désireux de les rencontrer.

Publics évincés d'un côté par une politique de diffusion favorisant la programmation de dates isolées à l'encontre des séries, et de l'autre, par un système d'abonnement arrivé à saturation dans bon nombre de festivals et lieux prestigieux.

La patience et l'obstination, quoique puissantes et entraînées, ne sauront venir à bout d'une désillusion qui m'oblige, aujourd'hui, à renoncer à certains modes de fonctionnement et de pensée qui se sont inscrits, souvent inconsciemment, le long des quinze années d'activités d'Enfin le Jour.

Il est question ici d'entendre la désillusion comme une ouverture vers d'autres possibles, d'y puiser l'énergie nécessaire pour quitter certains principes véhicules d'inertie et de me réconcilier avec cette motivation fondamentale : la rencontre avec les publics dans le respect des interprètes, des artistes et techniciens partageant ma démarche.

COMMENCER PAR DIRE NON :

Si, il y a quelques années, je refusais de participer à ces manifestations et festivals qui, sous couvert de promouvoir la jeune danse, ne prenaient pas en compte le coût plateau, c'est-à-dire les salaires et défraiements de l'équipe, aujourd'hui je remets en cause le fait d'orienter toutes nos énergies vers le seul objectif de réaliser des événements publics reproductibles sans une garantie minimale de diffusion.

La question n'est pas de s'exclure d'un système de diffusion pour lequel je considère que mes productions, entretenues et maintenues au répertoire, sont une réponse suffisante, mais d'envisager la production sous un autre angle. D'autant que ces pièces, même si elles ont reçu un accueil plutôt chaleureux, ne sont pas amorties ; notons que si j'entends cet argument surtout d'un point de vue symbolique, il n'en demeure pas moins pertinent d'un point de vue financier.

UN CHANGEMENT D'ATTITUDE CONSISTANT A :

- valoriser les investissements personnels des interprètes, artistes et techniciens impliqués, notamment en organisant des rencontres plus régulières avec les publics.

- libérer les interprètes d'un engagement lourd, notamment en termes de temps de présence qu'induit toute production de spectacle vivant reproductible.
- maintenir la possibilité d'aménager des temps de recherches et de rencontres, le plus souvent abandonnés au profit de l'efficacité.
- désinvestir, notamment financièrement, les champs de la prospection et de la promotion au profit d'actions locales et de terrain.
- renouer avec une tradition philosophique dialoguée en organisant des événements publics peut-être moins spectaculaires et plus modestes mais où, s'exposant avec simplicité, les échanges auront pour objectif de développer une pensée critique et créative.
- accepter que le processus de création puisse devenir une fin en soi, et qu'il n'aboutisse pas, dans le cas où il n'y aurait aucune perspective de diffusion ni de financement sérieux de production, à une pièce reproductible.

DES EVENEMENTS PUBLICS DIALOGUES :

- Y seront présentés, des pièces, des fragments, ou des esquisses mais toujours précédés d'un temps de discussion avec les personnes rassemblées.
- Mais aussi des traces vidéos ou sonores issues de ces temps de résidence, telles que la diffusion d'entretiens autour des thématiques abordées ou de scènes improvisées qui auront été filmées.
- Des formes courtes ou des extraits de danses, de textes littéraires ou théâtraux, d'oeuvres vidéos ou sonores extérieurs à la création, interprétés ou diffusés, et ayant pour objectif, soit de découvrir et de rencontrer l'interprète ou l'artiste, soit de donner à voir ou entendre des influences intellectuelles ou artistiques proches du projet.
- Chaque présentation publique sera filmée et pourra faire l'objet d'une diffusion partielle lors des présentations suivantes.

UNE DATE BUTOIR FIXEE AU DEPART DU PROCESSUS EN MARQUERA LA FIN.

Deux possibilités : Si, et seulement si, des perspectives de production et de diffusion sont confirmées, ces fragments d'expériences seront reconsidérés et agencés dans l'objectif d'une création d'un spectacle reproductible.

Sinon, ces fragments d'expériences seront simplement réunis et feront l'objet d'un dernier événement public non reproductible ; ceci, afin de pouvoir les abandonner et d'enclencher un nouveau processus de création.

Dans tous les cas, les interprètes et artistes qui se seront investis dans le processus de création, n'engageant pas leur présence dans ce qui n'est qu'un hypothétique projet de diffusion.

Enfin, en raison de la nécessité d'un entraînement pour un danseur, un cours journalier est offert à toutes les personnes travaillant sur ces projets et ce, tout au long de l'année.

**Thierry Escarmant
Janvier 2004**